COMMUNIQUÉ DE PRESSE

METRO ANNONCE SES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2026

(Montréal, le 12 août 2026) - METRO INC. (TSX : MRU) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, clos le 4 juillet 2026.

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE 2026

- **Chiffre d'affaires de 6 970,4 millions $, en hausse de 1,4 %**
- **Chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables[(1)] en baisse de 1,5 %**
- **Chiffre d'affaires des pharmacies comparables[(1)] en hausse de 4,8 %**
- **Bénéfice net de 211,3 millions $, en baisse de 34,6 % et bénéfice net ajusté[(1)] de 262,6 millions $, en baisse de 20,9 %**
- **Bénéfice net dilué par action de 1,00 $, en baisse de 32,4 % et bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] de 1,24 $, en baisse de 18,4 %**
- **Perte de profit estimée et impact direct sur les coûts de 66 millions $ nets d'impôts ou 0,32 $ par action, découlant du conflit de travail en cours à notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval (résultats non ajustés pour tenir compte de cet impact)**
- **Frais de restructuration du réseau de détail et de distribution et perte de valeur d'actifs non récurrents totalisant 42,6 millions $ nets d'impôts (0,20 $ par action), qui devrait générer une amélioration du bénéfice net annuel récurrent d'environ 15 millions $ (0,07 $ par action) d'ici la fin de l'exercice 2028[(2)] (résultats ajustés pour tenir compte de ces frais)**
- **154,1 millions $ redistribués aux actionnaires par le biais de rachats d'actions**
- **Cinq magasins ouverts au cours du trimestre**

	16 semaines / Exercices financiers				
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	**2026**	**%**	2025	%	Variation (%)
Chiffre d'affaires	**6 970,4**	**100,0**	6 871,0	100,0	1,4
Bénéfice opérationnel avant amortissement et perte de valeur d'actifs	**555,7**	**8,0**	655,7	9,5	(15,3)
Bénéfice net	**211,3**	**3,0**	323,0	4,7	(34,6)
Bénéfice net dilué par action	**1,00**	**—**	1,48	—	(32,4)
Bénéfice net ajusté[(1)]	**262,6**	**3,8**	331,8	4,8	(20,9)
Bénéfice net dilué par action ajusté[(1)]	**1,24**	**—**	1,52	—	(18,4)

[(1)] Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

[(2)] Consulter la section « Informations prospectives »

	40 semaines / Exercices financiers				
(en millions de dollars, sauf le bénéfice net par action)	**2026**	**%**	2025	%	Variation (%)
Chiffre d'affaires	**17 369,2**	**100,0**	16 898,0	100,0	2,8
Bénéfice opérationnel avant amortissement et perte de valeur d'actifs	**1 546,9**	**8,9**	1 598,2	9,5	(3,2)
Bénéfice net	**684,2**	**3,9**	802,5	4,7	(14,7)
Bénéfice net dilué par action	**3,21**	**—**	3,63	—	(11,6)
Bénéfice net ajusté[(1)]	**747,8**	**4,3**	803,8	4,8	(7,0)
Bénéfice net dilué par action ajusté[(1)]	**3,51**	**—**	3,64	—	(3,6)

MESSAGE DU PRÉSIDENT

« Nos résultats du troisième trimestre ont été fortement affectés par le conflit de travail en cours à notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval. Nous poursuivons la mise en œuvre de notre plan de contingence et nos magasins du Québec sont généralement bien approvisionnés. Je tiens à remercier nos équipes pour leur résilience exceptionnelle et leur engagement soutenu à offrir la meilleure expérience d'achat possible à nos clients durant cette période difficile. Nous demeurons déterminés à conclure une entente négociée qui reconnaît la contribution de nos employés. Bien que la grève ait un impact temporaire important, nous devons préserver la compétitivité à long terme de nos activités ainsi que notre capacité à continuer de servir efficacement notre clientèle dans un marché concurrentiel. Nous ne ferons pas de compromis à cet égard. Alors que notre secteur alimentaire continue de faire face à cette pression au quatrième trimestre, nous sommes satisfaits de la vigueur soutenue de notre secteur pharmaceutique et de notre plan d'accélération de nos enseignes à escompte qui progresse comme prévu et génère de bons résultats.

Comme annoncé précédemment, je prendrai ma retraite à titre de président et chef de la direction à la fin de l'exercice financier en cours et assumerai alors le rôle de président du conseil d'administration. Ce fut un honneur et un privilège de diriger METRO et de travailler aux côtés d'équipes aussi talentueuses et dévouées dans l'ensemble de nos magasins, centres de distribution et bureaux. Avec mes collègues du conseil d'administration, je suis confiant que METRO poursuivra sa croissance sous le leadership de Marc Giroux et je suis convaincu que la Société continuera à créer de la valeur à long terme pour sa clientèle, ses employés et ses actionnaires[(2)]. », a déclaré Eric La Flèche, président et chef de la direction.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires du troisième trimestre de l'exercice 2026, clos le 4 juillet 2026, a atteint 6 970,4 millions $, en hausse de 1,4 % comparativement au chiffre d'affaires du troisième trimestre de 2025, clos le 5 juillet 2025. Le chiffre d'affaires a été affecté positivement par l'ouverture de nouveaux magasins, mais a été défavorablement touché par le conflit de travail à notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval ainsi que par ses répercussions sur notre réseau de détail alimentaire au Québec.

Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables[(1)] a été en baisse de 1,5 % au troisième trimestre de l'exercice 2026 (2025 — hausse de 1,9 %). Les ventes alimentaires en ligne[(1)] ont augmenté de 16,3 % par rapport à l'an dernier (2025 — 14,4 %). Notre inflation alimentaire était conforme à l'IPC déclaré de 3,9 % pour les aliments achetés en magasin. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables[(1)] a connu une hausse de 4,8 % (2025 — 5,5 %), soit une hausse de 6,4 % pour les médicaments d'ordonnance[(1)] et une hausse de 1,4 % pour les produits de la section commerciale[(1)] provenant principalement des cosmétiques et des produits de santé et beauté.

Le chiffre d'affaires des 40 premières semaines de l'exercice 2026 a atteint 17 369,2 millions $ comparativement à 16 898,0 millions $ pour la période correspondante de 2025, une hausse de 2,8 %.

(1) Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

BÉNÉFICE OPÉRATIONNEL AVANT AMORTISSEMENT ET PERTE DE VALEUR D'ACTIFS

Cette mesure du bénéfice exclut les frais financiers, les impôts, l'amortissement et la perte de valeur d'actifs.

Notre taux de marge brute[(1)] a été de 18,8 % et 19,4 % pour le troisième trimestre et les 40 premières semaines de l'exercice 2026, comparativement à 19,8 % pour les périodes correspondantes de 2025. Notre marge brute du troisième trimestre 2026 a été impactée défavorablement par 87 millions $ de perte de profit estimée et de coûts directs liés à un conflit de travail dans notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval.

Les charges d'exploitation en pourcentage du chiffre d'affaires ont été de 10,4 % pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 10,2 % pour le même trimestre de 2025. Le troisième trimestre de 2026 comprenait 3 millions $ de coûts directs liés au conflit de travail à notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026, notre pourcentage de charges d'exploitation sur le chiffre d'affaires a été de 10,5 %, comparativement à 10,4 % pour la période correspondante de 2025.

Dans le cadre de nos efforts continus visant à répondre à la recherche constante de valeur pour nos clients et à renforcer notre position concurrentielle dans certains marchés ciblés, nous procédons à une réorganisation de notre réseau de magasins et de distribution en Ontario, ce qui engendrera la conversion de 10 magasins Metro sous l'enseigne à escompte Food Basics, la fermeture d'un magasin ainsi que la fermeture d'un entrepôt satellite. De plus, nous fermerons notre centre de traitement des commandes en ligne dédié à Montréal et tirerons parti de notre réseau de magasins pour élargir notre offre de livraison tout en réduisant notre structure de coûts. Cette transition répond à l'évolution des attentes des clients, qui recherchent davantage de flexibilité et de rapidité dans la livraison de l'épicerie en ligne, en plus de soutenir la rentabilité à long terme de nos activités de commerce électronique. Cette restructuration devrait être achevée d'ici la fin de l'exercice 2027 et devrait générer un bénéfice net annuel récurrent estimé à 15 millions $ d'ici la fin de l'exercice 2028[(2)]. À la suite de ces initiatives, des frais de restructuration de 25,7 millions $ ont été comptabilisés au cours du trimestre. Les frais de restructuration comprennent principalement des indemnités de départ, des coûts de remise en état et de fermeture de sites, et des coûts liés à des installations devenues vacantes.

Les cessions d'actifs réalisées au troisième trimestre de 2026 ont généré des pertes de 2,1 millions $. Au troisième trimestre de 2025, les cessions d'actifs avaient généré des gains de 0,4 million $.

Le bénéfice opérationnel avant amortissement et perte de valeur d'actifs du troisième trimestre de l'exercice 2026 a été de 555,7 millions $ ou 8,0 % du chiffre d'affaires, en baisse de 15,3 % comparativement au trimestre correspondant de l'exercice 2025. En excluant les frais de restructuration non récurrents, le bénéfice opérationnel avant amortissement et perte de valeur d'actifs, en pourcentage du chiffre d'affaires, a été de 8,3 %, en baisse de 11,3 % par rapport à l'an dernier. La direction estime que le conflit de travail à notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval a eu une incidence négative de 90 millions $ sur les résultats du troisième trimestre[(2)]. Cette estimation repose sur les pertes de ventes estimées et les pertes de marges connexes, les pertes de stocks réalisées ainsi que les coûts directs additionnels incluant des services logistiques de tiers et des services de sécurité. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026, le bénéfice opérationnel avant amortissement et perte de valeur d'actifs a été de 1 546,9 millions $ ou 8,9 % du chiffre d'affaires, une baisse de 3,2 % comparativement à la période correspondante de 2025.

AMORTISSEMENT

La dépense d'amortissement pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 a été de 193,6 millions $ comparativement à 184,9 millions $ pour le trimestre correspondant de 2025. L'augmentation de la dépense d'amortissement est principalement attribuable à l'augmentation des investissements dans notre réseau de détail, incluant des actifs au titre de droits d'utilisation ainsi que des investissements en technologie de l'information. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026, la dépense d'amortissement a été de 481,5 millions $ comparativement à 454,6 millions $ pour la période correspondante de 2025.

PERTE DE VALEUR D'ACTIFS

À la suite des initiatives décrites ci-dessus, qui ont entraîné des frais de restructuration de 25,7 millions $, la Société a également comptabilisé une perte de valeur d'actifs de 32,1 millions $ au cours du trimestre. La perte de valeur est principalement liée aux immobilisations corporelles, aux actifs au titre du droit d'utilisation ainsi qu'aux améliorations locatives touchés par cette décision.

(1) Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

FRAIS FINANCIERS NETS

Les frais financiers nets pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 ont été de 50,5 millions $ comparativement à 45,3 millions $ pour le trimestre correspondant de 2025. La hausse des frais financiers nets est principalement attribuable à une augmentation des intérêts sur la dette nette. Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026, les frais financiers nets ont été de 125,1 millions $ comparativement à 109,4 millions $ pour la période correspondante de 2025. La hausse des frais financiers nets est principalement attribuable à l'enregistrement en 2025 d'intérêts à recevoir de 4,2 millions $ liés à un règlement favorable d'impôts au titre d'exercices antérieurs, et à une augmentation des intérêts sur la dette nette.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôts a été de 68,2 millions $ au troisième trimestre de l'exercice 2026 avec un taux d'imposition effectif de 24,4 % comparativement à 102,5 millions $ et un taux d'imposition effectif de 24,1 % au troisième trimestre de l'exercice 2025.

Pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026, la charge d'impôts a été de 224,0 millions $ comparativement à 231,7 millions $ pour la période correspondante de 2025, et des taux d'imposition effectif de 24,7 % et 22,4 % respectivement. La hausse du taux d'imposition effectif en 2026 est principalement attribuable à un congé fiscal provincial sur un grand projet d'investissement de 16,1 millions $ pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026 comparativement à 20,2 millions $ pour la période correspondante de 2025. Le premier trimestre de 2025 comprenait également un ajustement favorable de 20,6 millions $ au titre des impôts sur les exercices précédents.

BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE NET AJUSTÉ[(1)]

Le bénéfice net du troisième trimestre de l'exercice 2026 a été de 211,3 millions $ comparativement à 323,0 millions $ pour le trimestre correspondant de 2025, alors que le bénéfice net dilué par action a été de 1,00 $ par rapport à 1,48 $ en 2025, en baisse de 34,6 % et de 32,4 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté[(1)] du troisième trimestre de l'exercice 2026 a été de 262,6 millions $ comparativement à 331,8 millions $ pour le trimestre correspondant de 2025, alors que le bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] a été de 1,24 $ au troisième trimestre de 2026 comparativement à 1,52 $ en 2025, en baisse de 20,9 % et 18,4 % respectivement. Le bénéfice net n'a pas été ajusté pour tenir compte du conflit de travail en cours à notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval, lequel a eu une incidence défavorable estimée à 66 millions $ après impôts, soit 0,32 $ par action.

Le bénéfice net pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026 a été de 684,2 millions $ comparativement à 802,5 millions $ pour la période correspondante de 2025, alors que le bénéfice net dilué par action a été de 3,21 $ par rapport à 3,63 $ en 2025, en baisse de 14,7 % et 11,6 % respectivement. En excluant les éléments spécifiques présentés dans le tableau ci-dessous, le bénéfice net ajusté[(1)] pour les 40 premières semaines de l'exercice 2026 a été de 747,8 millions $ comparativement à 803,8 millions $ pour la période correspondante de 2025, alors que le bénéfice net dilué par action ajusté[(1)] a été de 3,51 $ en 2026 comparativement à 3,64 $ en 2025, en baisse de 7,0 % et 3,6 % respectivement.

Ajustements au bénéfice net et au bénéfice net dilué par action (BPA)[(1)]

	16 semaines / Exercices financiers					
	Bénéfice net (en millions de dollars)	**BPA dilué (en dollars)**	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	**211,3**	**1,00**	323,0	1,48	(34,6)	(32,4)
Frais de restructuration du réseau de détail et de distribution, nets d'impôts de 6,8 $	**18,9**		—			
Perte de valeur d'actifs du réseau de détail et de distribution, nette d'impôts de 8,4 $	**23,7**		—			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 3,1 $	**8,7**		8,8			
Mesures ajustées[(1)]	**262,6**	**1,24**	331,8	1,52	(20,9)	(18,4)

(1) Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

	40 semaines / Exercices financiers					
	Bénéfice net (en millions de dollars)	**BPA dilué (en dollars)**	Bénéfice net (en millions de dollars)	BPA dilué (en dollars)	Bénéfice net	BPA dilué
Selon les états financiers	**684,2**	**3,21**	802,5	3,63	(14,7)	(11,6)
Frais de restructuration du réseau de détail et de distribution, nets d'impôts de 6,8 $	**18,9**		—			
Perte de valeur d'actifs du réseau de détail et de distribution, nette d'impôts de 8,4 $	**23,7**		—			
Gain sur la cession d'entrepôts hors service, net d'impôts de 3,4 $	**(16,7)**		—			
Coûts directs liés au problème du système de réfrigération, nets d'impôts de 5,7 $	**15,9**		—			
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition du Groupe Jean Coutu, net d'impôts de 7,8 $	**21,8**		21,9			
Règlement favorable d'impôt au titre d'exercices antérieurs	**—**		(20,6)			
Mesures ajustées[1]	**747,8**	**3,51**	803,8	3,64	(7,0)	(3,6) $

PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS

Le programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités présentement en vigueur permet à la Société de racheter jusqu'à concurrence de 10 000 000 de ses actions ordinaires entre le 27 novembre 2025 et le 26 novembre 2026. Au 31 juillet 2026, la Société a racheté 4 897 300 de ses actions ordinaires à un prix moyen de 94,56 $, pour une considération totale de 463,1 millions $.

DIVIDENDES

Le conseil d'administration a déclaré, le 11 août 2026, un dividende trimestriel de 0,4075 $ par action, le même montant que celui déclaré au dernier trimestre.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 16 juillet 2026, la Société a annoncé que sa filiale, Groupe Première Moisson Inc., avait conclu avec Les marques FGF une convention de cession d'actifs pour une contrepartie globale de 90,0 millions $, dont 15,0 millions $ lié à une entente d'approvisionnement connexe, aux termes desquelles Les marques FGF feront l'acquisition de l'usine de production de boulangerie commerciale de Groupe Première Moisson située à Baie-D'Urfé. Groupe Première Moisson Inc. conservera la propriété de la marque Première Moisson, de son réseau de boulangeries de détail ainsi que de ses installations de pâtisserie française situées à Vaudreuil-Dorion. La transaction est assujettie aux conditions de clôture habituelles et devrait être réalisée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2026.

Au 4 juillet 2026, la valeur comptable des actifs nets devant être transférés dans le cadre de la transaction s'élevait à environ 58 millions $, constitués principalement d'immobilisations corporelles. À la clôture de la transaction, la Société prévoit décomptabiliser les actifs connexes et comptabiliser un gain lié à la cession. Le gain final lié à la cession sera déterminé en fonction des valeurs comptables des actifs et des passifs transférés, ainsi que des autres ajustements de clôture à la date de la transaction.

[1] Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

[2] Consulter la section « Informations prospectives »

INFORMATIONS PROSPECTIVES

Nous avons utilisé, dans le présent rapport, diverses expressions qui pourraient, au sens de la réglementation des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, constituer des informations prospectives. De façon générale, toute déclaration contenue dans le présent rapport qui ne constitue pas un fait historique peut être considérée comme une déclaration prospective. Les expressions « devoir », « poursuivre », « continuer», « prévoir » et autres expressions similaires indiquent en général des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives pouvant être contenues dans le présent rapport font référence à des hypothèses sur les industries alimentaire et pharmaceutique au Canada, l'économie en général, notre budget annuel ainsi que notre plan d'action 2026.

Ces déclarations prospectives ne donnent pas de garantie quant à la performance future de la Société et elles peuvent être impactées par des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes pouvant faire en sorte qu'elles ne se réalisent pas. Les facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues décrites dans nos déclarations prospectives sont présentés sous la rubrique « Gestion des risques » se trouvant dans le rapport annuel 2025 de la Société.

Nous croyons que nos déclarations sont raisonnables et pertinentes à la date de publication du présent rapport et qu'elles représentent nos attentes. La Société n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives qui pourraient être contenues dans le présent rapport, sauf si cela est requis par la loi.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

En plus de fournir des mesures du bénéfice selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), nous avons inclus certaines mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières. Ces mesures sont présentées à titre d'information relative, elles n'ont pas de sens normalisé par les IFRS et elles ne peuvent pas être comparées à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques.

Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* prévoit des obligations d'information s'appliquant aux mesures financières non conformes aux PCGR, aux ratios non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières, soit les mesures de gestion du capital, les mesures financières supplémentaires et le total des mesures sectorielles, au sens du Règlement (collectivement, les « mesures financières déterminées »).

Les mesures financières déterminées que nous présentons dans nos documents rendus publics sont décrites ci-dessous par type de mesures.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice avant frais financiers nets et impôts sur les bénéfices ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure les frais financiers nets et les éléments spéciaux de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés qui est le bénéfice avant impôts sur les bénéfices. Les éléments spéciaux peuvent inclure les charges d'acquisition et de restructuration, les gains ou les pertes sur la disposition de placements, et l'amortissement et les pertes de valeur des actifs incorporels résultant d'une acquisition d'entreprise.

Le **bénéfice net ajusté** est une mesure financière non conforme aux PCGR qui, en ce qui concerne sa composition, est ajustée pour exclure les éléments spéciaux de la composition de la mesure financière la plus directement comparable présentée dans nos états financiers consolidés qui est le bénéfice net. Les éléments spéciaux peuvent inclure les charges d'acquisition et de restructuration, les gains ou les pertes sur la disposition de placements, l'amortissement et les pertes de valeur des actifs incorporels résultant d'une acquisition d'entreprise et des ajustements significatifs d'impôt au titre d'exercices antérieurs.

(1) Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

Pour les mesures de performance financière, nous estimons que la présentation d'un bénéfice ajusté en fonction de ces éléments, qui ne reflètent pas nécessairement la performance de la Société, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative, leur permettant ainsi de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le **bénéfice net dilué par action ajusté** est un ratio non conforme aux PCGR en raison du fait qu'au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante. La composante non conforme aux PCGR utilisée est le bénéfice net ajusté[(1)]. Le bénéfice net dilué par action ajusté est calculé en divisant le bénéfice net ajusté[(1)] attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, ajusté pour refléter les effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Nous sommes d'avis que la présentation de ce ratio, dont au moins une mesure financière non conforme aux PCGR est une composante, permet aux lecteurs des états financiers d'être mieux informés des résultats d'exploitation de la période considérée et de la période comparative. Ainsi, les lecteurs des états financiers sont en mesure de mieux analyser les tendances, d'évaluer la performance financière de la Société et d'évaluer ses perspectives. Le fait d'apporter des ajustements pour ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont de nature non récurrente.

MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Les mesures financières supplémentaires décrites ci-dessous sont, ou devraient être, communiquées périodiquement en vue de représenter la performance financière, la situation financière ou les flux de trésorerie historiques ou attendus de la Société.

Le **chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables** est défini comme étant les ventes au détail de magasins comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les magasins relocalisés, agrandis et rénovés. Le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables est une mesure établie sur la base de tous les magasins de notre réseau, y compris ceux dont les ventes ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés de la Société.

Les **ventes alimentaires en ligne** sont définies comme étant le total des ventes réalisées via tous nos canaux en ligne.

Le **chiffre d'affaires des pharmacies comparables (incluant le chiffre d'affaires total, de la section commerciale et des médicaments d'ordonnance)** est défini comme étant les ventes au détail de pharmacies comparables ayant plus de 52 semaines consécutives d'opérations incluant les pharmacies relocalisées, agrandies et rénovées. Le chiffre d'affaires des pharmacies comparables ne fait pas partie des états financiers consolidés de la Société parce que les pharmacies sont détenues par des pharmaciens propriétaires.

Le **taux de marge brute** est calculé en divisant la marge brute par le chiffre d'affaires.

(1) Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

(2) Consulter la section « Informations prospectives »

PERSPECTIVES[2]

La grève à notre centre de distribution de fruits et légumes de Laval se poursuit. Après quatre semaines au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires des magasins d'alimentation comparables[1] est en baisse de 1,5 %. Comme nous n'avons pas d'échéancier précis pour la résolution de ce conflit, nous prévoyons que nos résultats du quatrième trimestre continueront d'être fortement impactés.

Par ailleurs, le programme de restructuration amorcé au cours du trimestre devrait générer une amélioration du bénéfice net annuel récurrent d'environ 15 millions $ (0,07 $ par action) d'ici la fin de l'exercice 2028, dont environ la moitié des bénéfices devrait être réalisée d'ici la fin de l'exercice 2027. Nous demeurons résolument axés sur la croissance grâce à la poursuite de l'expansion de nos enseignes à escompte, avec l'ouverture prévue d'environ une douzaine de nouveaux magasins ou magasins convertis au cours du présent exercice financier, la conversion de 10 magasins supplémentaires annoncée aujourd'hui, ainsi que les nouveaux magasins à escompte dont l'ouverture était déjà prévue au cours de l'exercice 2027.

Enfin, nous sommes confiants dans notre capacité à offrir de la valeur à nos clients et à créer de la valeur à long terme pour nos actionnaires grâce à l'efficacité de nos programmes de mise en marché, à la force de nos marques privées, à notre programme de fidélisation Moi ainsi qu'à une exécution rigoureuse en magasin.

CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Les analystes financiers et les investisseurs institutionnels sont invités à participer à la conférence téléphonique portant sur les **résultats du troisième trimestre 2026** qui aura lieu **aujourd'hui, le 12 août 2026, à 9h00 (HAE).** Pour accéder à la conférence, le numéro de téléphone à composer est le 1 (800) 990-4777. Les journalistes et le public investisseur pourront y accéder en mode écoute seulement.

***Avis aux lecteurs** : Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ainsi que le rapport de gestion du troisième trimestre 2026 de METRO INC. sont disponibles sur Internet à l'adresse suivante : **www.corpo.metro.ca** - Site corporatif - Investisseurs - Résultats trimestriels 2026 - Troisième trimestre 2026.*

(30)

Source :	METRO INC.
Renseignements :	Nicolas Amyot Vice-président exécutif, chef de la direction financière et trésorier Tél. : (514) 643-1003
Service des relations avec les investisseurs :	Tél. : (514) 643-1000 www.corpo.metro.ca

[1] Cette mesure est présentée à titre d'information relative. Elle n'a pas de sens normalisé par les IFRS et elle ne peut pas être comparée à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés publiques. Consulter le tableau dans la section « Résultats d'exploitation » et la section « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières »

[2] Consulter la section « Informations prospectives »